

22 juin 2012 -18:11

Appartient à Conseil des ministres du 22 juin 2012

Nouveau plan d'action de lutte contre la traite des êtres humains

La ministre de la Justice, Annemie Turtelboom, et la secrétaire d'Etat à l'Asile et à la Migration, Maggie De Block, ont présenté, au Conseil des ministres, leur plan d'action sur la lutte contre la traite et le trafic d'êtres humains. Ce plan est la suite de celui adopté en 2008 et est la base d'une approche concrète de la matière pour les deux années à venir.

Le nouveau plan d'action est plus pragmatique et plus concret que le précédent et les projets qui y sont inclus sont conformes à l'accord du Gouvernement. La prévention, la protection des victimes, la détection, la poursuite et la condamnation des trafiquants forment le cadre de ce plan d'action. Une attention particulière est également portée aux personnes d'origine étrangères, étant par leur situation plus vulnérables.

Les 19 propositions mettent l'accent sur des mesures réalistes qui peuvent être mises en œuvre à court terme. Une politique plus stricte des poursuites pour les complices et les auteurs coupables de traite des êtres humains, des campagnes de sensibilisation, la reconnaissance des centres d'accueil pour les victimes sont quelques-unes des initiatives contenues dans ce plan d'action.

La Cellule de coordination interdépartementale et son bureau suivront la mise en œuvre de ce plan d'action. Il est possible de consulter ce plan d'action, sur le site [web du Service de la Politique criminelle](#).

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Mme Annemie Turtelboom, ministre de
la Justice
Boulevard de Waterloo 115
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 542 80 11
<http://www.justice.belgium.be>

Service de Presse de Mme Maggie De Block, secrétaire d'Etat
à l'Asile et la Migration, à l'Intégration sociale et à la Lutte
contre la pauvreté

Boulevard de Waterloo 115

1000 Bruxelles

Belgique

+32 2 542 80 11

<http://www.fedasil.be>